


*C'est maintenant*



# PÉTITION

## À L'ASSEMBLÉE NATIONALE RÉUNIE EN PARLEMENT

### ROUTE À QUATRE VOIES DIVISÉES (175, 169)

Nous soussignés, désirons porter à l'attention de l'Assemblée Nationale, les considérations suivantes:

- Considérant que la route à deux voies du Parc des Laurentides compte de nombreuses pentes et courbes et accuse un taux élevé d'accidents dont plusieurs collisions frontales avec mortalité;
- considérant que la route du Parc (175 et 169) est le principal lien routier entre la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean et le reste du Québec;
- considérant qu'un lien routier sécuritaire et fonctionnel favoriserait l'essor économique et touristique de la région;
- considérant que le débit de circulation s'accroît d'environ 25 % à toutes les décennies et qu'une proportion importante de celui-ci est constituée de véhicules lourds;
- considérant que la route du Parc des Laurentides (175 et 169) a déjà bénéficié d'investissements du gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale au sujet des routes ayant une importance à l'échelle nationale.

Par conséquent, les signataires demandent à l'Assemblée Nationale:

De prendre entente, et de participer, le plus tôt possible, à la mise en œuvre et au financement, avec autres le gouvernement du Canada, l'entreprise privée, ou tout intervenant possible, afin de financer la réalisation, les modes d'opération et l'entretien d'une route à quatre voies divisées dans le Parc des Laurentides (175 et 169).

Texte de la pétition de 100 000 signataires annexé au mémoire de Accès Bleuets (DM7)